



COMMUNE de BOUILLY



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MARNE - ARRONDISSEMENT DE REIMS
CANTON DE FISMES-MONTAGNE DE REIMS.

Mairie de BOUILLY, 2, Rue Saint Caprais, 51390 – BOUILLY.
☎ 03-26-49-27-92 - commune.bouilly@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020 -

1°) SONT PRESENTS A CETTE REUNION : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de Mathieu DECKEUR (représenté). La séance débute à 20h30. Fabien COLTIER est nommé secrétaire de séance.

2°) COMMISSION FETES ET CEREMONIES.

- Présentation des directives annoncées par le préfet, et vote à l'unanimité pour l'annulation de l'organisation de la soirée du 13 juillet. L'objectif de réunir les Beullisiens est maintenu, et reporté à une date ultérieure (à définir en fonction du contexte sanitaire).
- Dans le but de relancer l'animation du village tout au long de l'année, une reprise de contact avec l'association « BOUILLY ANIMATION » va être programmée.

3°) COMMISSION INFORMATION/COMMUNICATION.

- Site internet de la mairie à l'étude.
- Recherche d'un outil adapté pour la communication par SMS à la population
- Suite au travail en cours sur la protection et la surveillance du village, un contact va être pris avec la gendarmerie.
- « LE PETIT BEULLISIEN » va laisser sa place à une nouvelle formule : « BOUILLY INFOS », qui sera publié 2 fois par an.

4°) COMMISSION TERROIR / ENVIRONNEMENT.

- Un point a été fait sur le planning d'arrosage et quelques petits aménagements.
- La requalification du talus face à la mairie va être étudié cet été pour décision en automne.

5°) COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

- Différents projets ont été évoqués, comme la rénovation du mur du cimetière, des 2 cabanons de la mairie, du mur entre la mairie et les bâtiments communaux.

6°) COMMISSION VOIRIE ET RESEAUX PUBLICS.

- Une étude « sécurité routière à Bouilly » va être réalisée.
- Projet de création d'un « tourne à gauche » sur la RD980, pour rentrer dans la commune par la rue des Saules avec plus de sécurité (à voir avec le Département).
- A l'unanimité, le conseil a voté pour de nouveaux horaires d'éclairage public (coupure la nuit, si possibilité technique 23h00-6h00 en semaine, et 00h00-06h00 le we).

7°) MODIFICATION PLU DU « DOMAINE DE COMMETREUIL ».

- A l'unanimité, le Conseil a voté contre la modification du PLU souhaitée par une société candidate à l'achat du domaine : le PLU ayant moins de 18 mois et considérant que le zonage et les règlements afférents au domaine de COMMETREUIL prennent déjà bien en compte plusieurs possibilités de revalorisation des lieux tout en sauvegardant leurs spécificités.
- Et le conseil se prononce contre toute modification du PLU à court terme qui ne prendrait en compte que le seul secteur de COMMETREUIL.

La séance est levée à 22h50.

Fabien COLTIER

Conseiller municipal